DLP-6-9-84411023

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
Circonscription
PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR, CORSE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 BORGO -
☎ (95) 36.05.70



Edition Speciale Corse

Bulletin Technique n° 40
du 04 septembre 1984.

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant: P.DUFFAUD

Abonnement Annuel : 72 F. à
Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP MARSEILLE 9660 76 V

Publication Périodique
CPPAP N°1769 A-D

ISSN [illegible]

VIGNE



Les quelques averses de la semaine dernière ont permis l'installation de la **pourriture grise** dans les parcelles mal protégées.

** Dans ces parcelles, une intervention avec des produits spécifiques arriverait trop tardivement, surtout si le cépage est sensible et la pourriture bien installée. Il vaut mieux alors effeuiller et réaliser un traitement à base de cuivre + folpel pour protéger la fin de végétation et essayer de freiner le développement du **Botrytis**.

** Si le cépage est peu sensible ou si la pourriture grise ne se manifeste que par des grains atteints de place en place et si vous envisagez des récoltes tardives, vous pouvez réaliser un traitement anti-Botrytis de rattrapage. Son efficacité restera toutefois limitée. Si vous n'avez pas effectué de traitement contre la 3eme génération de vers de la grappe, vous pouvez réaliser un traitement vers de la grappe + botrytis.

Pensez aux délais d'emploi avant récolte.		
Kidan, Ronilan, Rovral, Ronilan S P	:	15 jours.
Sumisclex	:	21 jours.

** Sur les parcelles protégées jusqu'à maintenant, si les vendanges sont précoces, vous pouvez envisager un dernier traitement jusqu'à 3 semaines avant récolte, avec un produit à base de folpel avec Euparène (4 kg/ha), Mycodifol (5 l/ha), B T F (3,5 l/ha), Codicap (3,5 kg/ha).

** Sur les parcelles protégées jusqu'à maintenant et si les vendanges sont tardives, compte tenu de l'évolution probable des conditions climatiques, un traitement spécifique anti-botrytis pourra être réalisé " 3 semaines avant récolte ", après avoir effeuillé correctement, en visant bien les grappes et en traitant chaque face du rang.

Un prochain Bulletin fera le point sur l'évolution du botrytis.

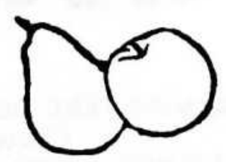
* Vers de la grappe

Le vol de 3eme génération reste faible, mais très étalé. Le traitement conseillé dans notre dernier Bulletin sera suffisant, dans la plupart des situations et un traitement curatif ne se justifie pas. Ailleurs, il n'est pas nécessaire d'intervenir.

P23

A G R U M E S : N'oubliez pas le traitement insecticide généralisé.

ARBRES FRUITIERS :



*** Maladie de conservation des pommes et poires.**

Si l'on envisage une longue conservation des pommes et poires, il est conseillé d'effectuer :

- un 1er traitement : 20 jours avant récolte,
- un 2eme traitement : 5 à 6 jours avant récolte, avec :

benomyl : Benlate
carbendazime : Nombreuses spécialités
thiabendazole : Terbuzate
thiophanate - méthyl : Pelt.

*** Tordeuse orientale du pêcher**

Le vol s'est nettement intensifié depuis quelques jours. On peut intervenir sur les variétés tardives et sur les jeunes plantations. Respectez les délais d'emploi avant récolte.

CULTURES MARAICHERES

*** Oidium de la carotte**

Dès l'apparition des premiers symptomes, vous pouvez pulvériser les matières actives suivantes : bupirimate, chinomethionate, dinocap, ditalimphos, fenarimol, imazalil, pyrazophos, soufre, triadimefon, triforine.

*** Pourriture blanche** (sclérotinia) de l'ail, oignon et échalotte.

Elle s'observe au début et au cours de végétation si le temps est humide.

- éviter de planter en sols lourds.
- alterner les cultures
- effectuer un enrobage des caïeux avec les produits suivants : (dose : 150 g de matière active par quintal de semence) - iprodione (Rovral)
  - vinchlozoline (Ronilan)

DESHERBAGE de post - levée de l'oignon

==> Dès l'apparition de la 1ère feuille, il est possible d'intervenir avec du chlorprophame ou CIPC à la dose de 1.200 à 2.800 g/ha (nombreuses spécialités), sur adventices jeunes. Risque de phytotoxicité.

==> Dès le stade de la première feuille, on peut utiliser l'ioxynil (0,5 l de Totril ou de de Bentrol W/ha). Utiliser sur adventices jeunes et répéter les traitements.

DESHERBAGE des poireaux repiqués

Traitement à effectuer après la reprise avec :

* chloroxuron (Ténoran)	Durée : 1 à 3 mois suivant pluviométrie
* linuron (N. S.)	Efficace sur graminées et dicotylédones
* prométryne (Césagarde 50)	Très sélectif sur poireau, traiter sur terrain humide

autres matières actives utilisables : (moins bonne rémanence)- chlorprophame (3000 g/ha), - chlorthal (9000 g/ha), -propachlore (4500 g ha)

-o-o-o-o-o-o-o-o-